



La Commune Nouvelle des Hauts de Bienne, issue du regroupement des communes historiques de Morez, La Mouille et Lézat (Jura) recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

un(e) directeur (trice) d'accueil de loisirs sans hébergement– ALSH

au sein du Pôle Cohésion Sociale et Education, vous assurez la direction de l'ALSH du Centre et de la cantine rattachée.

Poste à pourvoir le 02 novembre 2021

Lieu de travail : Morez

Missions :

- Construire et proposer le projet pédagogique de l'ALSH
- Organiser et coordonner la mise en place des activités qui en découlent
- Etre garant de la sécurité physique, psychique et morale des enfants confiés
- Diriger et animer un ALSH en respectant le projet éducatif, le règlement intérieur et le budget alloué, sur le temps péri et extra-scolaire
- Assurer la transmission des informations de fréquentation de l'ALSH au service finances via le logiciel Défi
- Assurer l'inscription des dossiers des enfants dans le logiciel Défi
- Gestion pédagogique et administrative d'un A.L.S.H.
- Encadrer l'équipe d'animation et les agents d'entretien
- Gestion du temps de cantine (depuis la mise en place des couverts avant les repas jusqu'au rangement de la salle à l'issue des repas)

Compétences requises :

- Etre un manager pour l'équipe
- Dynamisme
- Ponctualité, disponibilité et assiduité au travail
- Organisation et rigueur
- Réactivité et adaptabilité en toutes circonstances
- Justice, impartialité et exemplarité
- Discrétion (surtout vis-à-vis du public accueilli)
- Connaissance de la législation en vigueur concernant les accueils collectifs de mineurs

Diplômes requis :

- B.A.F.D. obligatoire mais diplôme supérieur possible
- Permis de conduire obligatoire
- Brevet de secourisme apprécié
- Expérience dans un poste similaire appréciée

-

Conditions et contraintes d'exercice :

- Possibilité de travailler de nuit lors des mini-camps l'été
- Possibilité de travail en soirée en fonction des animations prévues
- Travail en coupé sur le temps péri-scolaire
- 5 semaines de congés imposées durant la fermeture des ALSH (4 semaines l'été et 1 semaine à Noël)
- Temps de travail annualisé (1 607 h)

Rémunération : selon grille indiciaire de la fonction publique territoriale – recrutement sur le cadre d'emploi des adjoints d'animation – régime indemnitaire RIFSEEP – COS/CNAS

Les candidats titulaires sont invités à joindre leur dernier arrêté de carrière à leur candidature.

Renseignements auprès du service des ressources humaines : 03 84 33 62 47 ou 03 84 33 62 54

Fiche de poste disponible sur demande

Les candidats retenus seront convoqués par mail à un entretien.

Lettre de motivation et C.V. à adresser à :

Monsieur le Maire de Hauts de Bienne

Service des Ressources Humaines

Place Jean Jaurès - B.P. 90107 – 39403 MOREZ CEDEX

drh@mairie-morez.fr